

4. FICHE DE SYNTHÈSE DE LA ZONE DE BAINNADE

PROFIL DE BAINADE DE LA PLAGE DES MOTTETS

Commune de VIVIERS DU LAC
Savoie (73)

Date d'élaboration du profil : 29 mars 2012

Niveau du profil

Profil de type 1 : profil simplifié :

vulnérabilité faible

Description de la zone de baignade

Plage :

Nature : Sable et pelouse

Longueur : 170 m

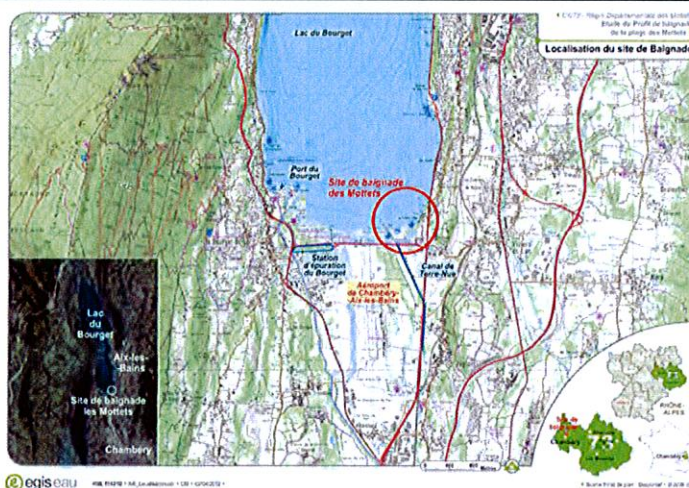
Saison

Période d'ouverture :
mi juin à fin août

Fréquentation annuelle
pendant la saison
balnéaire (2008 à 2011) :
10 000 à 13 500 entrées

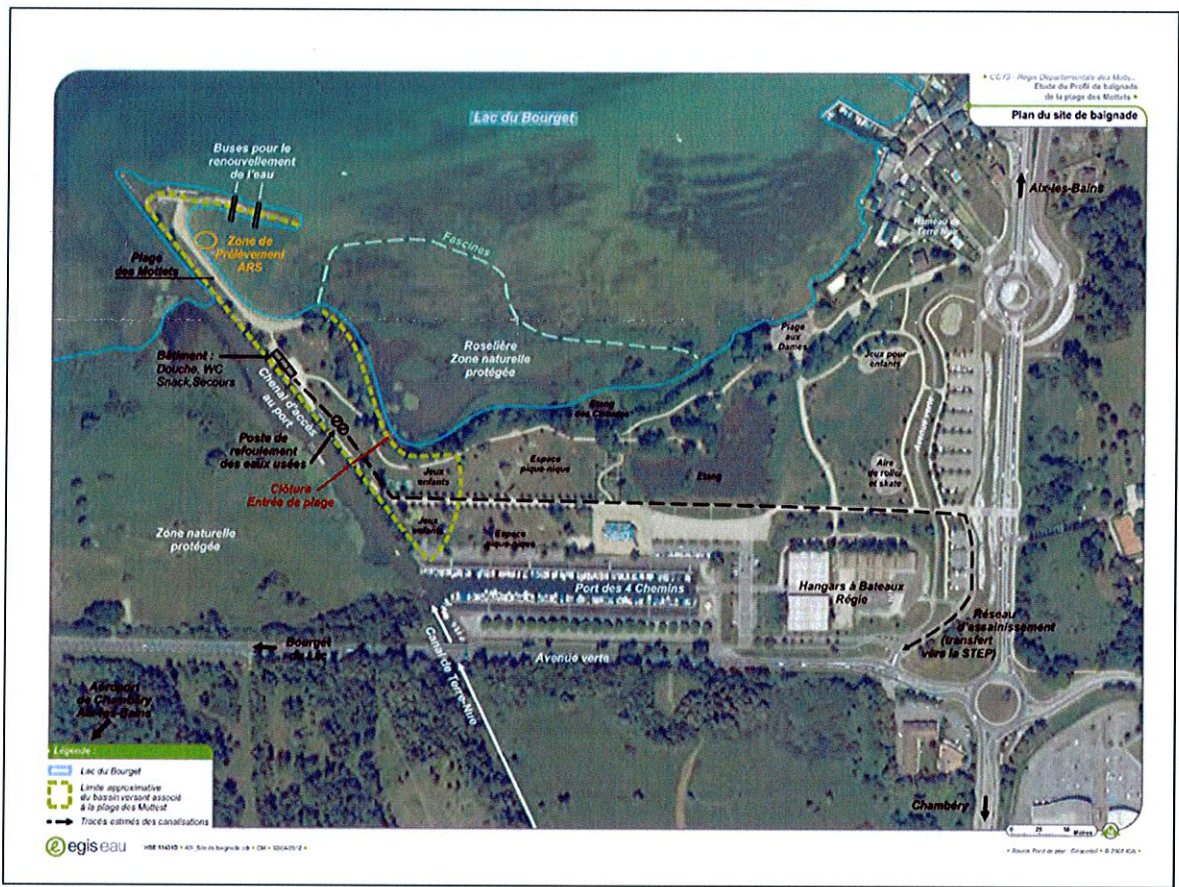
Equipement

- Toilettes
- Douches
- Snack
- Poste de secours
- Caisses



Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement pluvial	Aucun exutoire significatif - infiltration
Assainissement eaux usées	Poste de refoulement vers le réseau principal
Autres sources de pollution	Accès aux animaux interdit Mesures de précaution et de prévention particulières contre les pollutions accidentelles ou chroniques (entretien, nettoyage, brassage, ...)



Qualité de l'eau de baignade

Selon les normes de la nouvelle directive de 2006, la plage est classée en catégorie **EXCELLENTE** pour l'année 2011.

Le classement intègre la prise en compte des prélèvements analysés les 4 années précédentes (c'est-à-dire de 2008 à 2011)

Année	2011
Classement (nouvelle directive de 2006)	EXCELLENTE

Selon les normes de l'ancienne directive de 1975, le classement de la plage est le suivant :

Année	2011	2010	2009	2008
Classement (ancienne directive de 1975)	A (Bonne)	A (Bonne)	B (Moyenne)	A (Bonne)

Seules 2 valeurs légèrement plus élevées pour les paramètres microbiologiques suivis (mais inférieures aux valeurs impératives à ne pas dépasser) ont été constatées en 2011 et 2009 sur les prélèvements bimensuels (tous les 15 jours) des 4 dernières années.

Potentiel de prolifération des macro-algues : Surveillance et actions ciblées par la Régie

Potentiel de prolifération du phytoplancton : RAS

Situation à risque

- Rejets accidentels dans le Lac provenant de l'extérieur du site:** actions de limitation des risques engagées par la Régie Départementale des Mottets et ses partenaires
- Ecoulement naturels et eaux pluviales :** bassin versant très limité – nettoyage et entretien
- Dispositif d'assainissement :** aucun dysfonctionnement observé – 1 pompe en secours – contrôle et maintenance réguliers
- Autres :** interdiction de l'accès aux animaux domestiques – brassage et renouvellement de l'eau

Recommandations

- Gestion des pollutions accidentelles éventuelles : si une pollution affectant le Lac à l'extérieur du site est susceptible de dégrader la qualité de l'eau aux Mottets ou si une pollution y est avérée, interdiction de la baignade et mise en œuvre de la procédure de surveillance de la qualité de l'eau de baignade avant réouverture
- Poursuite des actions préventives menées régulièrement sur la plage et ses abords (nettoyage et entretien, interdiction de l'accès aux animaux domestiques, maintenance et contrôle du dispositif assainissement, brassage de la zone de baignade,...)
- Suivi permanent pendant la période balnéaire
- Information du public
- Révision du profil non nécessaire (sauf évolution de la qualité dans le futur) car la qualité de l'eau est classée comme EXCELLENTE.